



# APPEL A CANDIDATURE



## ACAT REGION 26

Ile de France Nord-Est

(Paris, 3<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>)

Val d'Oise, Seine Saint Denis, Seine et Marne)



## Renouvellement de l'EAR

(Equipe d'Animation Régionale)

### A quoi s'engage-t-on ?

➤ **Un(e) élu(e) à l'EAR** s'engage à venir **une fois par mois** (en général le samedi matin en visio ou sur Paris, mais c'est l'équipe qui décide) à une réunion qui ne dure pas plus de deux heures (sauf exception) ; pour le reste, c'est suivant les disponibilités et les possibilités de chacun.

Au sein de l'équipe, sont nommés(es) **un(e) coordinateur (trice)** pour organiser le travail et le suivi des décisions de l'équipe et **des correspondants départementaux**, un pour chaque département de la région, en charge de développer et animer le département, notamment auprès des adhérents individuels.

A l'issue de chaque réunion, un compte rendu est fait et envoyé à tous les responsables de groupes.

Nous essayons de faire connaître à tous la vie de chaque groupe et des adhérents individuels, par l'intermédiaire d'un bulletin régional : « **Le Messager 26** ».

**L'EAR est ouverte à tous**, Il n'est pas nécessaire de faire partie d'un groupe pour être élu.

**VENEZ NOMBREUX** vous porter candidat(e)  
pour renforcer l'Equipe d'Animation de la région 26  
(Île de France Nord-Est)  
et préparer l'avenir : On vous attend !

## Etre délégué(e) à l'Assemblée Générale

### A quoi s'engage-t-on ?

- **Un(e) délégué(e) à l'assemblée Générale** s'engage à venir à une préparation, à lire les documents et à discuter avec les autres des votes à faire; et, bien sûr, à **être présent à l'assemblée** puis à aider à relayer les informations...  
(il (elle) est élu(e) pour une seule assemblée).





## **Matthieu QUINQUIS**

**Matthieu Quinquis est avocat au Barreau de Paris et président de l'OIP-SF depuis mai 2022.** Il a découvert l'univers carcéral en intervenant en prison dans le cadre des actions du Genepi, (association pour le décroisement des prisons), dont il fut le vice-président en 2013-2014.

Spécialisé dans les droits de l'homme, il s'est intéressé plus particulièrement à la question de la policarisation de l'administration pénitentiaire. Comme avocat, il exerce essentiellement dans le domaine du droit pénal, du droit pénitentiaire et du droit de l'exécution des peines. Sa présidence de l'OIP s'inscrit dans la droite ligne d'un engagement ancien et constant au sein de l'association, dont il avait rejoint le Conseil d'administration en 2018.

**OIP-SF :** La **section française de l'Observatoire international des prisons (OIP-SF)** est une association loi 1901 **qui agit pour le respect des droits de l'homme en milieu carcéral et pour un moindre recours à l'emprisonnement.**

Créée en 1996, l'OIP-SF fait connaître l'état des conditions de détention en France, défend les droits et la dignité des prisonniers et contribue au débat public par un travail rigoureux d'éclairage et d'analyse des politiques pénales et pénitentiaires, au cœur des problématiques de notre société. Elle dispose du statut consultatif auprès des Nations unies. Elle initie également des contentieux devant plusieurs juridictions et est à l'origine de la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'Homme en 2020 et 2023.

Pour le cinquième mois d'affilée, la France bat son propre record de population carcérale avec **76 766 personnes détenues au 1er mars 2024 pour 61 629 places opérationnelles.** Un triste précédent derrière lequel se cachent d'autres records tout aussi catastrophiques, et une tendance lourde à incarcérer quoi qu'il en coûte, au mépris toujours plus manifeste des droits des personnes détenues.



## **Bernard PAIX**

Après une formation d'Ingénieur Commercial et une carrière dans un grand groupe industriel, Bernard Paix se forme à la médiation et obtient un DU (Diplôme Universitaire) de médiateur en 2014. Il intervient depuis en tant que médiateur libéral dans le cadre de la médiation familiale, pour des associations ou en entreprise.

**Très impliqué dans le milieu carcéral, il est co-fondateur d'une association qui met en œuvre des actions de médiation dans le milieu pénitentiaire :** l'APMR (Association Prison Médiation Réinsertion). Il est visiteur de prison à la Maison d'Arrêt de Fleury Mérogis et membre de l'ANVP (Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice).

**Formé à la Justice Restaurative depuis 2015,** il intervient dans le cadre de Mesures de Justice Restaurative en prison type RDV (Rencontre Détenus Victimes) et RCV (Rencontre Condamnés Victimes).

Il est, depuis sa création, membre de la Commission Reconnaissance et Réparation ( CRR ) mise en place à la suite du Rapport de la CIASE, et présidée par Monsieur Antoine Garapon. La CRR agit dans l'esprit de la Justice Restaurative.



## **Régis MARTIN**

Régis MARTIN est **prêtre sur le Pôle missionnaire du Val Maubuée en Seine et Marne, Aumônier du Centre pénitencière de Meaux-Chaucunin (77)** et accompagnant le Groupe ACAT du Val Maubuée (77).